



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret d'accueil des nouveaux personnels de l'académie de Créteil

2022 — 2023

Pour plus
d'informations,
rendez-vous
sur la page dédiée
du site
ac-creteil.fr



Le mot du recteur

À vous toutes et tous qui rejoignez l'académie de Créteil, dans la diversité de vos métiers, je suis particulièrement heureux de souhaiter la bienvenue.

Vous allez le découvrir, l'académie de Créteil est un fabuleux territoire d'innovations pédagogiques, de pratiques créatives, de collectifs de travail au service du million d'élèves que nous menons au diplôme, à la qualification, en construisant leur esprit critique. Chaque année, vous êtes des milliers à nous rejoindre et tous nous avons à cœur de réussir votre accueil.

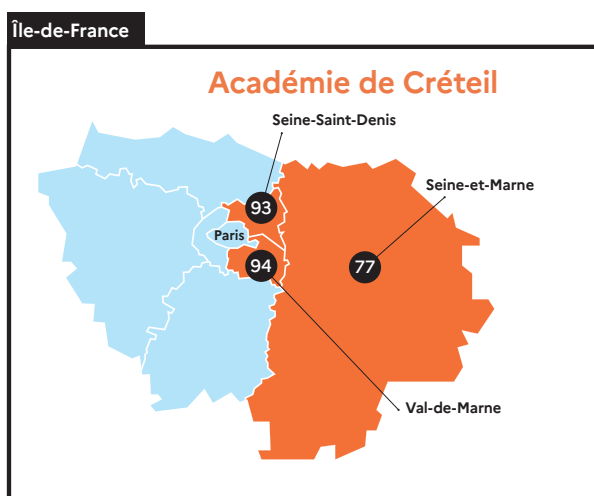
Ce livret a pour vocation d'y contribuer en vous apportant l'essentiel des informations nécessaires à votre installation.

Je vous souhaite une année scolaire pleine de satisfactions professionnelles et personnelles dans une académie que vous allez apprendre à connaître, et j'en suis persuadé, à aimer.

Daniel Auverlot

L'académie de Créteil

Au sein de la Région académique d'Île-de-France (constituée des trois académies de Paris, Créteil et Versailles), l'académie de Créteil est composée de trois départements très différents dans leur configuration sociale, économique et territoriale : la Seine-et-Marne (77) très étendue et à dominante rurale, la Seine-Saint-Denis (93) fortement urbanisée et en croissance démographique très forte, et le Val-de-Marne (94) également marqué par une densité urbaine importante.



Deuxième académie de France en termes d'effectifs, l'académie de Créteil compte près d'un million d'élèves, apprentis et étudiants scolarisés dans plus de 2 600 écoles et plus de 650 établissements scolaires du second degré.

Les services académiques du rectorat et des trois directions académiques gèrent plus de 85 000 agents (dont 1 000 au rectorat) et pilotent un budget de 4,6 milliards d'euros. Ils portent de nombreuses missions transversales autour d'un projet académique ambitieux axé sur la mobilité et l'excellence. Engagée dans une démarche de modernisation incarnée par le futur pôle rectoral (prévu pour 2024), l'académie veille à offrir des parcours professionnels variés à ses personnels à l'image des ambitions de sa feuille de route RH.

Chiffres clés de l'académie



Près d'1 million d'élèves



**85 000 personnels
dont 65 000 enseignants**



2 643 écoles

2 545 publiques / 98 privées



435 collèges

366 publics / 69 privés



228 lycées

166 publics / 62 privés

90 lycées généraux et technologiques	48 publics / 42 privés
92 lycées polyvalents	84 publics / 8 privés
46 lycées professionnels	34 publics / 12 privés



3 Erea

(établissements régionaux d'enseignement adapté)



1 Inspé

(Institut national supérieur du professorat et de l'éducation)



6 Greta

(Groupement d'établissements)



**4,6 milliards d'euros
de budget annuel**

Projet académique 2020-2024

Autonomie et mobilité : une ambition partagée

● Bilan à mi-parcours

Presque deux années après son lancement, le projet académique 2020-2024 continue à mobiliser les énergies. Lancé à l'automne 2020 et conçu pour donner des orientations et des outils d'action à l'ensemble des acteurs, le projet académique contribue à guider chacun dans l'accomplissement de ses missions.

Le Projet académique 2020-2024 est placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui guide l'action commune des professionnels, des partenaires, des parents et des élèves de l'académie. À travers ces deux termes, ce projet se donne pour objectif de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de participer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

Il s'articule autour de quatre grands enjeux : la maîtrise et le partage des savoirs, la construction de trajectoires de réussite, l'ouverture sur le monde, la qualité de la vie professionnelle. Décliné en 24 objectifs, ce projet se veut à la fois ambitieux et porteur d'enthousiasme : il ouvre des pistes d'actions concrètes, issues des réalités du terrain, tout en proposant un travail collaboratif ancré dans les valeurs de la République. Ce faisant, il met en lumière toutes les richesses et dynamiques que recèle l'académie de Créteil.

Au cours des deux premières années, le projet a commencé à devenir réalité grâce à l'action de tous les acteurs de l'académie : partout sur le territoire, de nombreuses actions pédagogiques riches et innovantes concourent à faire de nos élèves des esprits libres et des citoyens éclairés. Parallèlement, l'académie renforce sa culture de l'accueil et de l'accompagnement professionnel de tous ses personnels.

La route n'est pas finie et de nombreux progrès sont encore à accomplir : il reste deux années pour donner à tous les élèves les outils nécessaires pour devenir autonomes et mobiles. Tous les acteurs de l'académie partagent cette ambition.

[Retrouvez l'intégralité du projet académique sur la page dédiée du site ac-creteil.fr](#)



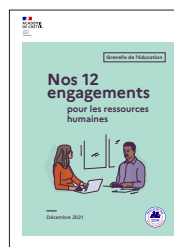
Feuille de route pour les ressources humaines

• 12 engagements

L'élan impulsé par le Grenelle de l'Éducation en matière de ressources humaines et les orientations et recommandations qui en sont issues, se trouvent inscrits dans une feuille de route qui formalise les engagements de l'académie de Créteil en matière de gestion des ressources humaines.

Le premier objectif est de suivre les projets mis en œuvre à l'échelle de l'académie afin de concrétiser les 12 engagements pris lors du Grenelle. **La revalorisation salariale des personnels, l'autonomie accrue des établissements du secondaire, un accompagnement renforcé des personnels** et une meilleure efficacité dans le déploiement de stratégies assurant une continuité pédagogique font partie des engagements que l'académie suit assidument, et qui contribuent à son attractivité.

[Retrouvez l'intégralité des 12 engagements sur la page dédiée du site ac-creteil.fr](#)



• Fiches métiers

Le second objectif illustre la volonté de renforcer l'accompagnement des personnels de l'académie tant dans leur carrière (mobilité, formation, etc.) que dans leur vie personnelle (santé, logement, etc.) Ainsi, l'académie a engagé une démarche de gestion RH, permettant à chaque personnel, selon sa fonction, d'accéder aux informations nécessaires pour son accompagnement.

Ces fiches sont accessibles sur le site internet de l'académie et consultables à l'aide d'un identifiant personnel.



École académique de la formation continue

- Une nouvelle école pour accompagner le développement professionnel de tous les personnels de l'académie

La création de l'École académique de la formation continue renforce la formation au plus près des besoins des personnels. Un large panel de parcours de formation est proposé, grâce auquel chacun peut, selon sa fonction et à chaque étape de sa carrière, faire évoluer ses pratiques professionnelles. Ce programme se structure autour de 6 axes stratégiques qui répondent concrètement aux spécificités cristo-liennes pour construire une culture commune et mieux travailler collectivement.

1. Accompagner l'entrée dans les métiers
2. Consolider et approfondir les compétences professionnelles tout au long de la carrière
3. Former les personnels d'encadrement
4. Construire des collectifs de travail
5. Professionnaliser les acteurs de la formation
6. Accompagner les parcours et les mobilités professionnels de tous les personnels

Un parcours de formation spécifique est déployé pour tous les personnels entrant dans l'académie : enseignants exerçant dans le premier ou le second degré, personnels administratifs affectés en services déconcentrés ou en établissement.

Toutes les informations sont disponibles sur la page dédiée du site ac-creteil.fr



Accompagnement des personnels

• L'action sociale

Collective ou individuelle, l'action sociale vise à améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles, notamment dans les domaines du logement, de l'enfance, des loisirs et de la restauration, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

Deux types de prestations sont mises en place : les aides sociales, qui sont des prestations versées sous une forme financière, et les prestations d'accompagnement des personnels par des professionnels ou des dispositifs destinés à leur venir en aide. Les assistant(e)s de service social, en collaboration étroite avec les services administratifs sont à votre disposition en cas de difficultés et sont tenu(e)s au secret professionnel.

Le logement, une priorité

Vous pouvez bénéficier d'aides, sous certaines conditions :

Logement d'urgence

➔ Chéquiers-services

Service social des personnels de votre DSDEN

77 01 64 41 27 49

93 01 43 93 70 87

94 01 45 17 62 52

Logement pérenne

➔ Logement sur le contingent préfectoral

➔ Bourse au logement du Comité interministériel d'action sociale

Cellule logement de votre DSDEN

77 01 64 41 27 47

93 01 43 93 73 77 ou 73 78

94 01 45 17 62 86 ou 62 87

[Retrouvez l'intégralité des prestations sociales sur la page dédiée du site ac-creteil.fr](https://www.ac-creteil.fr)

• Le service de médecine de prévention

Il accompagne au quotidien l'ensemble des personnels, et en particulier ceux qui pourraient rencontrer des difficultés.

• La cellule d'écoute académique

Le dispositif d'écoute académique offre à tous les personnels un espace de libre parole garantissant le respect de l'anonymat et de la confidentialité pour toute difficulté professionnelle ou personnelle, y compris pour des faits de discriminations et de violences sexistes et/ou sexuelles.

La cellule d'écoute académique est joignable au numéro suivant :

01 57 02 68 34 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Personnels en situation de handicap

• Handicap, tous concernés

L'académie de Créteil mène une politique active en faveur des personnels en situation de handicap. La mission handicap a pour objectifs :

- de recruter ;
- d'améliorer les conditions de travail ;
- de favoriser les aménagements du poste de travail ;
- et plus généralement mener des actions de sensibilisation destinées à rendre l'académie toujours plus inclusive.

• Déclarer son handicap

Chaque handicap est différent : déclarer son handicap permet de bénéficier d'aménagements du poste et de conditions de travail destinées à favoriser l'exercice professionnel de l'agent.

Dans le cadre du maintien dans l'emploi, d'autres dispositifs existent :

- en matière d'évolution de carrière (mobilité par exemple) ;
- concernant l'accompagnement du parcours professionnel.

La démarche de la déclaration est personnelle et confidentielle.

• Les acteurs du handicap

La politique en faveur des personnels en situation de handicap est par nature transversale. Plusieurs acteurs interviennent en coopération :

- le correspondant RH de proximité ;
- le supérieur hiérarchique pour échanger sur les conditions de travail et mettre en place les aménagements nécessaires ;
- la correspondante handicap académique (en tant qu'interlocutrice dédiée pour toute question liée au handicap, son rôle est d'accompagner les personnels et de coordonner l'action des différents services) ;
- la médecine de prévention (l'avis de la médecine du travail est un préalable obligatoire pour mettre en place les aménagements de travail).

Une adresse électronique est dédiée à toutes vos questions concernant le handicap : correspondant-handicap@ac-creteil.fr

Mission Égalité professionnelle femmes/hommes et diversité

- **Portée par l'engagement fort du ministère, l'académie de Créteil s'est dotée d'un plan pour l'égalité qui comprend 23 actions organisées autour de 4 axes**

- **Un plan de formation**

Il propose une première sensibilisation aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes aux personnels administratifs rejoignant l'académie et une formation dédiée aux personnels d'encadrement.

- **Des actions de communication**

Tout au long de l'année, des informations relatives à l'égalité, la diversité et la lutte contre les discriminations seront transmises aux personnels de l'académie.

- **Conseil auprès du DRRH sur les actes de gestion des ressources humaines**

Afin de garantir l'égalité de traitement, une attention permanente est portée au bon déroulé et à la traçabilité des procédures, notamment en ce qui concerne les recrutements, la mobilité, la répartition des primes et indemnités, les entretiens d'évaluation, etc.

- **Lutte contre les discriminations et violences sexistes et sexuelles**

Un dispositif permet aux personnels de signaler des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes, qu'ils en soient victimes ou témoins, par téléphone ou par mail.

L'académie de Créteil met également à disposition des agentes et agents un nouveau canal de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes : stop-discr@ac-creteil.fr



Outils numériques

• La messagerie académique

Tous les agents de l'académie disposent d'une adresse électronique professionnelle (prenom.nom@ac-creteil.fr).

Votre identifiant (**pnom**) est créé dès l'installation administrative et, pour une première connexion, le Numen est le mot de passe par défaut. Si vous ne connaissez pas votre Numen, adressez-vous au secrétariat de votre établissement ou à votre service gestionnaire, seuls habilités à vous le transmettre.

Cette messagerie permet à chacun d'échanger avec l'administration pour tous les sujets relatifs à la carrière et à la vie professionnelle. Il est donc impératif de l'activer et de la consulter régulièrement.

Retrouvez le pas à pas d'aide à la connexion sur le site académique.

• Le portail Arena

Le portail Arena (Accès aux ressources de l'éducation nationale et académiques) permet à tous les agents d'accéder aux applications mises à leur disposition de manière sécurisée : <https://externet.ac-creteil.fr>

Pour accéder au portail Arena, utilisez vos identifiant et mot de passe de messagerie académique.

• L'espace I-Prof

L'espace I-Prof regroupe des informations relatives à la gestion des personnels enseignants et à vos possibilités de carrière. Il est accessible par le biais du portail Arena.

La messagerie incluse dans I-Prof permet de contacter le gestionnaire de carrière. Certains courriers ne seront transmis que sur cette messagerie (rendez-vous de carrière notamment). Cette messagerie est distincte de la messagerie académique.

• ADN

Pour vous familiariser avec les ressources numériques proposées par l'académie de Créteil : <https://adn.ac-creteil.fr>

Pour accéder au site ADN, utilisez vos identifiant et mot de passe de messagerie académique.

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

